

Conférence de presse



MR - Arrondissement de Liège

Déclaration de Politique Régionale

Et Déclaration de Politique Communautaire

Aucune garantie pour Liège !

29 août 2014

Christine Defraigne

Philippe Dodrimont

Virginie Defrang-Firket

INTRODUCTION

Liège absente de la DPR. Quelles garanties pour l'avenir ?

Le 23 juillet 2014, le Gouvernement wallon, par la voix de son Ministre-Président, nous présentait sa Déclaration de Politique Régionale.

En 25 minutes chrono, il nous balayait 80 pages d'un document intitulé "Oser, innover, rassembler", devenu, pendant la nuit "Innover, simplifier, rassembler".

À Namur, nous nous sommes réjouis de l'importance annoncée qui sera accordée à l'emploi et au redéploiement économique. À ce titre, nous sommes satisfaits de noter que l'enseignement entre enfin dans les pôles de compétitivité.

Ce n'est hélas pas suffisant. La population demandait aussi une rupture radicale avec les méthodes du passé.

Le MR l'a dit au Parlement wallon : "Tout cela pour ça". Les Wallons attendaient, un électrochoc, le changement ! Les résultats des élections en attestent. Ils attendaient de nouvelles recettes pour relancer cette Wallonie qui en a tant besoin. Or, le PS et son porte-bagage CDH nous ressortent des plans éculés, des orientations hasardeuses.

En 25 minutes, le Gouvernement wallon a dressé la carte postale d'une Wallonie où tout va bien, celle que l'on a beau chercher mais que l'on ne trouve pas, celle que les Wallons ne voient pas et n'espèrent plus.

Nous l'avons dit également, cette DPR est un catalogue d'intentions, certes pas mauvaises mais qui manquent cruellement de précisions. Elle est vide de chiffres, floue, vague, et ne contient aucun engagement clair. Aucune priorité n'est mise en avant, aucun calendrier n'est présenté.

Le texte est inconsistant. Il reflète l'absence de projets et d'ambition de cette majorité. Les mots sont révélateurs. On observe que la majorité utilise abondamment certains termes dans la DPR : 38 fois « poursuivre », 43 fois « renforcer », 29 fois « optimaliser », 90 fois « évaluer ». Cette coalition est frileuse.

Mais, n'est-ce pas cette DPR qui servira de base à l'action du Gouvernement pendant les 5 prochaines années ? N'est-ce pas sa feuille de route ? N'est-elle pas censée concrétiser un réel accord politique entre les partenaires?

N'est-ce pas au final sur cette DPR que l'action du Gouvernement pourra être évaluée et objectivée en fin de législature par l'ensemble des citoyens ?

À moins que le Gouvernement wallon, prenant les devants des 5 années à venir, n'ait décidé de ne donner aucun élément objectif pour une évaluation ultérieure.

À moins que ce Gouvernement, ne sachant pas ce qu'il peut ou veut réaliser, préfère ne prendre aucun engagement écrit face au citoyen, comme si les promesses des programmes électoraux, elles écrites, ne pouvaient être retranscrites dans la DPR.

A moins que les partenaires de cette majorité n'ont pas réussi à se mettre d'accord ou que la DPR constitue pour eux un acte politique sans importance ?

Les Wallonnes et les Wallons méritaient à leur tête une équipe animée d'un autre esprit que celui-là.

Quoi qu'il en soit, nous sommes inquiets pour Liège, l'arrondissement, la Province, la Région.

Dans cette DPR, le mot "Liège" n'apparaît que 4 fois sur 121 pages : une fois pour annoncer que le projet du tram devra être poursuivi, deux fois pour l'aéroport de Bierset et une fois pour la politique des grandes villes.

Notons toutefois que Liège n'est pas mieux ou moins bien lotie que d'autres Villes : le terme "Charleroi" n'apparaît par exemple que cinq fois tandis que "Mons" revient 3 fois.

Ce n'est pas le peu de poids de Liège, et singulièrement de son arrondissement, dans ce Gouvernement Wallon (pourtant pléthorique) qui nous rassurera.

Jean-Claude Marcourt, quoiqu'il en dise, brigait le poste de Ministre-Président mais ne l'a pas obtenu. En outre, l'arrondissement de Liège comptait 2 Ministres dans l'ancien Gouvernement wallon, il n'en compte plus qu'un seul désormais.

Plus grave, les postes importants du Gouvernement wallon sont détenus par l'axe Mons-Namur-Luxembourg, pas par Liège..

Enfin, les faibles compétences de la seule Ministre liégeoise, Isabelle Simonis, au sein du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles accentuent encore cette perte d'influence liégeoise.

Nous ne manquons évidemment pas de remarquer que le CDH abandonne définitivement Liège puisque, sur les 5 postes qu'il a obtenus, il n'a pas trouvé opportun d'en confier un seul à un des siens issus de la Province de Liège.

Revenons à la DPR. Voici ce qui nous interpelle dans cette absence de Liège : le Gouvernement wallon ne prend aucun engagement écrit, formel, précis en ce qui concerne de nombreux projets dont la région liégeoise a tant besoin. Projets qui, pour certains, faisaient pourtant l'objet d'un consensus en avril et mai dernier.

Nous craignons donc que, faute d'engagement, ces projets ne soient purement et simplement mis aux oubliettes, enterrés dans un cercueil... en chêne.

I. ECONOMIE

A. Les pôles de compétitivité et les filières porteuses

Concernant les filières porteuses, la DPR se limite à dire que le Gouvernement entend "*renforcer le lien entre formation et emploi, ce qui passe par :*

o faire de la sensibilisation et de la (ré)orientation des demandeurs d'emploi dans les filières de formation porteuses d'emplois...".

Rien d'autre.

Nous nous inquiétons de l'absence de références aux filières porteuses, notamment à Liège. Pas un mot sur le spatial (où est Techspace aéro ?). Pas un mot sur la logistique mis à part des banalités. Rien sur les atouts liégeois dans cette DPR.

Par ailleurs, même si les pôles semblent soutenus par la DPR, des doutes ont été émis quant au gel ou non des montants alloués. Un des 6 pôles, s'il n'est pas supprimé, sera fortement réduit puisque le pôle "Greenwin" devra trouver des synergies avec MecaTech, pôle de compétitivité consacré au génie mécanique.

Nous serons attentifs à l'importance qui sera accordée aux différents pôles et filières porteuses à Liège. Liège possède des fleurons qu'il importe de soutenir et de pérenniser, l'absence de référence à ceux-ci dans la DPR nous inquiète mais nous serons vigilants.

B. La sidérurgie

Comme les autres dossiers précédemment évoqués, Arcelor, et plus généralement la sidérurgie, n'apparaissent pas dans les 121 pages de la Déclaration de Politique Régionale.

Pas un mot sur l'avenir du bassin sidérurgique liégeois.

Pas un mot sur les travailleurs, sur les lignes maintenues, sur le centre de recherches.

Pas un mot sur la reconversion des sites à l'arrêt, pas un mot sur les terrains, pas un mot sur les installations.

Le bassin sidérurgique liégeois ne semble pas figurer au registre des priorités dans la DPR, alors que le Ministre Liégeois de l'Economie reste le même.

Vers où va-t-on aller ?

Par ailleurs, en février 2014, on nous annonçait la création de l'association UDIL.GE. Celle-ci était censée amortir les licenciements d'Arcelor Mittal en permettant à des travailleurs d'être reclassés au sein d'autres entreprises liégeoises tout en améliorant les compétences desdits travailleurs.

Après avoir lu dans la presse que certains ouvriers étaient « payés à ne rien faire » alors qu'ils auraient dû participer au démantèlement d'outils, ou que des sociétés devaient recourir à des intérimaires par manque de personnel disponible au sein de UDIL.GE, il serait bon de connaître la situation exacte de cette asbl.

Combien de travailleurs ont été engagés par les sociétés externes ?

Qui supportera la différence salariale entre les salaires octroyés par ces « nouveaux employeurs » et les salaires de la sidérurgie ?

Quel est le coût effectivement supporté par la Région ?

Dans ce dossier, notre priorité sera de veiller au respect des promesses électorales faites en grandes pompes avant les élections, de veiller au coût des différentes opérations menées au niveau du personnel, au respect des engagements pris par et envers Mittal, à l'avenir des sites, au maintien du centre de recherche et surtout au respect des travailleurs.

L'absence d'orientation claire et d'engagements concrets nous inquiète.

C. Les zones d'activités économiques

Nous regrettons que les compétences sur "*l'acquisition, l'aménagement, l'équipement de terrains à l'usage de l'industrie, de l'artisanat et des services, ou d'autres infrastructures d'accueil aux investisseurs*" soient dans les mains du Ministre des Travaux publics et pas dans celles du Ministre de l'Economie.

Liège est particulièrement concernée par cette compétence.

En effet, elle est un nœud logistique en Belgique et en Europe. De nombreux projets d'aménagement la concernent : Val Benoit, Trilogiport, extension du zoning des Hauts-Sarts,... Tous ces projets sont économiques et concernent des entreprises. Nous aurions préféré voir l'accent économique renforcé en liant cette compétence à celle de l'économie.

Au cours de cette législature, nous veillerons à un développement harmonieux des zonings industriels et à la réhabilitation des friches.

Le projet du Val Benoit doit aboutir, celui du Trilogiport doit être poursuivi. Les deux dépendent de subsides dont il conviendra d'assurer la garantie.

L'extension du zoning des Hauts-sarts doit être étudiée dans le plus grand respect des riverains qui ont le sentiment d'avoir été oubliés par le précédent Gouvernement.

Enfin, nous veillerons à ce que les nouveaux projets n'amènent pas "simplement" à des déménagements d'entreprises, mais soient véritablement créateurs d'emplois.

II. MOBILITE

A. Le tram

Aucune piste concrète. Seul indice : il faut "poursuivre les projets structurants de transport en commun tels que déjà décidés (tram de Liège, gare multimodale de Mons, bus à haut niveau de service (BHNS) à Charleroi, Park and ride de Louvain-la-Neuve et gare multimodale de Namur)".

Un projet de cette envergure, accompagné d'un tel investissement financier et avec tant d'impacts sur toute une ville et ses habitants, ne mériterait-il pas davantage de considération ?

Notre priorité sera, dès la rentrée, d'interroger le nouveau Ministre de la mobilité (qui n'est plus Liégeois) **notamment sur le calendrier** (sera-t-il tenu ?), **sur le financement** (a-t-on trouvé une solution pour le partenariat public privé ?), **sur le tracé** (évoluera-t-il à moyen ou à long terme ?), **sur les liaisons avec les lignes de bus** (a-t-on enfin avancé sur ce dossier ?). **Comment le Ministre se positionnera-t-il, comment pilotera-t-il le dossier ?**

B. La liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays (CHB)

Autre dossier important et totalement absent de la DPR.

Nous avons ici de réelles craintes par rapport à la volonté ou non du Gouvernement wallon de réaliser cette liaison.

Par ailleurs, les infrastructures de transport sont, aujourd'hui plus que jamais, un des plus gros atouts tant pour attirer les activités économiques et logistiques, que pour assurer la mobilité des personnes.

En outre, des projets structurants comme Carex ou Trilogiport ont besoin d'infrastructures routières dignes de ce nom pour se développer.

Mathieu Flonneau, Maître de conférences à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, disait très simplement et très justement : « *La route a un prix qui doit être payé parce qu'elle est utile à l'économie et qu'elle rapporte* » .

Rappelons que tant le PS que le CDH en avaient fait une promesse durant la campagne électorale. Selon les deux partenaires, si la liaison n'a pas été réalisée, c'est le Ministre Henry qui en est le principal responsable : il s'est toujours "assis" sur ce dossier.

Les Ecolos maintenant dégagés du Gouvernement, la nouvelle majorité doit sortir du bois et respecter ses engagements.

Nous ne rappellerons pas les résultats de l'étude Transitec approuvées à l'unanimité par la Conférence des Bourgmestres et bafouées pendant cinq ans.

Enfin, le SDER envisage CHB non comme « autoroutier » mais comme un axe à réaliser sur deux fois deux bandes. Devons-nous nous contenter de cela ?

À la rentrée, nous interrogerons le Ministre compétent pour connaître les réelles ambitions du Gouvernement dans ce dossier : la liaison CHB sera-t-elle mise au frigo cinq années de plus ? Les habitants des quais liégeois vont-ils encore subir longtemps ce trafic

de transit nuisible ? Va-t-on continuer à freiner ainsi le développement des activités logistiques en région liégeoise ?

C. Liège Airport et le projet CAREX

Nous reviendrons sur la place de l'aéroport en évoquant le SDER.

Deux autres projets attirent déjà notre attention : Carex et la liaison entre l'aéroport et la gare des Guillemins.

Il n'apparaissent pas dans la DPR.

Nous veillerons à ce que le Gouvernement wallon soutienne activement Liège Carex au niveau européen pour ne pas laisser passer cette formidable opportunité. Liège est déjà passée en seconde session, il convient maintenant de tout faire pour ne pas perdre cette chance qui nous a été donnée.

Enfin, **nous appuierons la réalisation d'une liaison ferroviaire entre l'aéroport et la gare des Guillemins**, autre chaînon manquant à la mobilité liégeoise.

III. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. Le SDER

Concernant le SDER, la DPR mentionne que *"Pour concrétiser sa vision stratégique du territoire wallon, le Gouvernement actualisera par ailleurs le Schéma de développement de l'espace régional (SDER), en concertation avec les acteurs pertinents et en cohérence avec les objectifs du Plan Marshall. Cette actualisation s'opèrera en confortant le rôle stratégique de cet outil, sa valeur d'orientation et son articulation avec les politiques de redéploiement économique de la Wallonie, et en le ciblant sur son échelle d'intervention suprarégionale et régionale"*. Ici encore, rien de concret.

Plusieurs points nous inquiètent dans ce projet de SDER, en tout cas dans le document présenté avant les élections :

quelle place pour Liège face à l'axe Charleroi-Mons-la Louvière ?

Dans ce projet, le précédent Gouvernement voulait par exemple cantonner Bierset au fret et laisser le transport passagers à Charleroi. Bierset a pourtant la possibilité de développer les deux !

Dans la DPR, rien ne donne un autre signal. Rien ne précise la politique qui sera menée.

Concernant le SDER, nous veillerons à ce que Liège y ait réellement sa place et ne soit pas complètement "effacée" par le trio Mons, Charleroi et la Louvière.

Nous nous assurerons que le Gouvernement wallon ne se base sur celui-ci pour enfermer l'aéroport de Liège dans le développement fret au détriment du transport passager.

IV. TRANSFERTS DE COMPETENCES ET AWEX

Autre dossier que nous avons souvent évoqué en campagne et que nous évoquions déjà en 2012 avant les élections communales : le transfert des compétences fédérales vers les Régions et celles que Liège pourraient accueillir.

Avec la 6ème Réforme de l'Etat, le transfert de ces nombreuses compétences vers les régions nécessite de nouveaux sites (avec des bureaux) et de nouveaux fonctionnaires.

Liège aura-t-elle droit à une part du gâteau et recevra-t-elle certaines compétences ?
Quid de l'implantation de l'Awex au sujet de laquelle une annonce pré-électorale faisait état d'un possible déménagement à Liège ? Rien ne l'indique non plus dans la DPR.

Durant la campagne, la presse nous informait, en effet, de la volonté du Ministre Marcourt de déménager l'AWEX à Liège. Après interrogation, il nous avait confirmé que ce déménagement était réalisable pour des raisons géographiques.

Liège est, en effet, un point névralgique qui accueille déjà les outils financiers de l'AWEX, ainsi que la future Agence de l'Entreprise et l'Innovation (AEI).

L'AWEX à Liège, est un projet qui permettrait également de rendre plus opérationnel tous les outils économiques. Cette synergie est nécessaire et ne peut qu'accroître la politique économique de la Région Wallonne.

Nous déplorons que la DPR ne mentionne en rien ce projet de déménagement.

Au cours de la législature, nous veillerons à ce que Liège ne soit pas oubliée dans ces transferts de compétences et dans les nouvelles implantations de celles-ci.

Nous veillerons à la place de Liège face à Namur, Charleroi et Mons notamment, surtout au vu des offres de bureaux tant vantés par le collège communal liégeois, entre autres.

En outre, nous souhaitons que le Gouvernement wallon s'engage dans une réelle rationalisation des différentes structures publiques et para-publiques régionales. Nous y veillerons au cours de la législature.

Nous pensons, entre autres, à la fusion entre AWEX et WBI, fusion déjà évoquée par certains membres de la majorité et par Philippe Suinen et par Pascale Delcominette qui lui a succédé.

V. SPORT

Après la perte du Centre Sportif de Haut Niveau dans le contexte que l'on connaît, rien n'est prévu pour les investissements sportifs à Liège.

Le Gouvernement a investi 2,5 millions d'euros pour la piscine de Charleroi. Les Prés de Tilff, quant à eux, meurent davantage chaque jour et la Région ne bouge pas.

Nous serons attentifs à la répartition des subsides pour les investissements sportifs. Nous nous assurerons que les projets liégeois soient financés, notamment la piscine de Jonfosse et le stade du RFCL.

VI. Fédération Wallonie-Bruxelles

Au niveau du casting ministériel, Liège qui avait encore un Ministre de l'enseignement obligatoire il y a quelques mois, doit désormais se contenter d'un Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances.

Net et triste recul.

Au niveau de la DPC, nous remarquerons simplement qu'elle ne contient pas un mot sur nos institutions culturelles liégeoises.

Pas un mot sur l'Opéra royal dont on connaît pourtant la situation financière. Celle-ci n'est donc pas confortée et aucune garantie n'est apportée par la DPC. Occasion manquée très certainement.

Rien non plus sur l'Orchestre Philharmonique de Liège, et rien sur le Théâtre de la Place.

Nous sommes en outre très inquiets de la place de Liège dans le cadre de Mons capitale culturelle, ainsi que des conséquences que ce projet pourrait avoir sur le budget entier de la Culture.

Sachant (même si le Gouvernement tente toujours de le cacher) les efforts financiers qui vont devoir être réalisés, nous aurions préféré avoir des certitudes par rapport à la pérennisation des importantes institutions culturelles liégeoises.

CONCLUSION

Depuis l'accord entre le PS et le CDH, les deux partis ont posé deux actes importants au niveau du Gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

D'abord la formation des Gouvernements dans lesquels Liège se retrouve sous représentée, ensuite la présentation des DPR et DPC.

Pour nous, le centre de gravité s'est clairement et davantage encore déplacé vers le Hainaut, ce qui n'est pas une bonne nouvelle. Les gros portefeuilles de ces Gouvernements sont détenus par l'axe Mons-Namur-Luxembourg et par Bruxelles pour la Communauté.

Enfin, nous aurions voulu être rassurés par le contenu de ces Déclarations de Politique Régionales et Communautaires.

Malheureusement, le manque d'ambition et de chiffres qui les habitent, le flou qu'elles entretiennent, les simples bonnes intentions qu'elles promettent, n'engagent à rien et ne dupent personne.

Les Liégeois ont des raisons d'être inquiets, mais le MR liégeois veillera à leurs intérêts.